



Comité Départemental de Spéléologie de l'Isère

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du CDS38 Lundi 05 février 2024

Le lundi 05 février 2024, les membres du CDS38 concluent leur Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en présentiel à son siège d'Eybens (Maison des Sports) sur convocation du président.

Ordre du jour :

1. Rappel des conditions de quorum de l'Assemblée Générale
2. Rapport moral du président :
 - Rétrospective de l'année
 - Rapports des commissions
2. Rapport financier 2023 :
 - Rapport du trésorier
 - Rapport du vérificateur aux comptes
3. Budget 2024
4. Élections :
 - Conseil d'Administration
 - Président proposé par le nouveau Conseil d'Administration
 - Représentants du CDS 38 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes
 - Représentants du CDS 38 à l'assemblée générale de la Fédération Française de Spéléologie
 - Vérificateur aux comptes
5. Position des Fédérés par rapport à la base de données des cavités en Isère :
6. Calendrier 2024
 - Rendez-vous subventions pour les clubs
 - Nouvelles modalités pour la commande groupée
 - Autres événements

Jacques ROMESTAN, Président du CSR AURA est présent à cette AG.

Voix exprimées :

- **36** présents
4 autres personnes sans voix pour les votes assistent aussi à cette AG
- **14** représentés (pouvoirs)
- **50 voix exprimées au total**

I. Rappel des conditions de quorum de l'Assemblée Générale

Le président rappelle les conditions de quorum de l'AG selon les statuts actuels du CDS38. Ces derniers ont été relus dans l'année avec la commission statuts de la FFS pour s'assurer de leur conformité.

Chaque fédéré de l'Isère a une voix lors de l'AG (sous condition d'âge et d'ancienneté).

Les seules conditions de quorum qui s'appliquent concernent la mise à jour des statuts, la moitié des fédérés devant alors être présents ou représentés.

Pour toutes les autres décisions, dont les élections du CA et du président, aucun quorum ne s'applique. Cette AG ordinaire qui ne vise pas de changement de statuts peut donc se tenir normalement en fonction du nombre de membres représentés.

Un chantier sur les statuts avait été envisagé suite à l'AG clôturant l'année 2022. Le CA ne l'a finalement pas retenu, trouvant que le mode de fonctionnement actuel était opérationnel. Certaines incohérences mineures pourront être corrigées lors de prochaines modifications imposées par le contexte réglementaire.

II. Approbation du rapport moral 2023

Le rapport moral est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère. Il est accompagné du bilan des commissions (cf. documents en annexe).

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité (50 voix pour).

III. Approbation du bilan financier 2023

Le bilan financier est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité (50 voix pour).

IV. Approbation du budget 2024

Le budget 2024 est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité (50 voix pour).

VIII. Election des représentants du CDS 38 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes

9 postes sont à pourvoir. 9 personnes se sont présentées.

Le président propose de voter une seule fois pour la liste entière. Cette disposition est adoptée à l'unanimité (50 voix pour).

Les candidats de la liste sont élus à la majorité (49 voix pour, 1 abstention).

- Elu : Charles Buttin
- Elu : Delphine Fabbri
- Elu : Guy Ferrando
- Elu : José Moreira
- Elu : Lionel Revil
- Elu : Olivier Roussel
- Elu : Pascal Groseil
- Elu : Patrice Roth
- Elu : Tristan Godet

IX. Election du représentant du CDS 38 à l'assemblée générale de la FFS

1 poste est à pourvoir.

Jean-Christophe Blanchon se présente et est élu à l'unanimité (50 voix pour).

X. Election d'un vérificateur des comptes

1 poste est à pourvoir.

Pierre-Bernard Laussac se présente et est élu à l'unanimité (50 voix pour).

XI. Position des Fédérés par rapport à la base de données des cavités en Isère

2024 doit voir la mise en œuvre d'une base de données de cavités iséroises, hébergée par [karsteau](#), le portail soutenu au niveau fédéral. Plusieurs stratégies sont possibles pour diffuser les informations (données publiques, données privées ou mixtes).

L'AG est consultée pour déterminer quelle orientation donner au projet. Les votes ne sont pas comptabilisés précisément et il s'agit de dégager les tendances. Karsteau permet de mettre en place des politiques de droits très variées (complètement ouvert, certaines données accessibles uniquement aux membres, sous groupes pour des accès encore plus restreints).

Un consensus se dégage pour que certaines données soient largement accessibles (complètement ouvert) :

- nom des cavités
- coordonnées
- références bibliographiques

En revanche, en matière de diffusion des topographies et des fiches d'équipement, les avis sont plus partagés. Les problématiques de propriété intellectuelle, de risque envers un public non spéléo et de valorisation des publications papier du CDS sont évoquées.

La décision de l'AG est de lancer le projet pour :

1. consolider la collecte et la mise à disposition des données que tout le monde s'accorde à vouloir publiques ;
2. sur quelques cavités, faire une maquette d'accès restreint avec topographies et des données complémentaires.

Des réunions de CDS seront alors programmées pour présenter les résultats de la maquette et voir comment le projet peut se poursuivre.

XII. Calendrier 2024

Commande groupée	19 février 2024 (Liste de matériel de chaque club finalisée) Fin juin 2024 (livraison)
Prochaine réunion de CDS + réunion de CA	lundi 04 mars 2024
Congrès et AG du CSR AURA à Lussas en Ardèche	Du 20 au 21 avril 2024
Congrès et AG FFS à Sorèze dans le Tarn	Du 17 au 20 mai 2024

Le président, Jean-Christophe BLANCHON

